

CARTE SCOLAIRE 2019



Le CTSD « carte scolaire » s'est tenu le lundi 25 février :

L'IA-DASEN n'a toujours pas répondu à l'ensemble des revendications,

Les organisations syndicales ont unanimement voté CONTRE ce projet !

Prochain CTSD « de repli » le lundi 4 mars 2019 à 9h

Toutes les écoles, tous les collègues seront impactés par ces mesures de carte scolaire. Il est impossible d'accepter ces conditions !



L'heure est à la grève pour obtenir satisfaction !

La mobilisation paie !

Les écoles élémentaires Rose Val Plan et La Visitation, en grève et rassemblées devant la DSDEN ce 25 février ont eu gain de cause : annulation de fermeture et ouverture des classes nécessaires !

Voir les reportages télévisés :

[France 3 Marseille](#) (édition locale du 25/02)

[Provence Azur-TV](#)



Le SNUDI-FO 13 appelle tous les collègues à se mettre en grève et à venir se rassembler devant l'Inspection académique

le lundi 4 mars à partir de 9h,

pour dire NON à ce projet de carte scolaire désastreux et exiger les moyens pour leurs écoles :

- ⇒ Les ouvertures de classe
- ⇒ Le refus des fermetures
- ⇒ L'allègement des effectifs par classe
- ⇒ Non au redéploiement des postes de brigades, de personnels RASED et CPC dans le cadre des redécoupages de circonscription
- ⇒ Non à la fusion des écoles et à la constitution d'un établissement unique avec des sites par cycle (EPEP ou EPSF), maintien de la spécificité de l'école maternelle, non aux fusions maternelle/élémentaire
- ⇒ Non au statut de directeur supérieur hiérarchique ou de tutelle du principal du collège sur les écoles



Si vous souhaitez vous mettre en grève ce lundi 4 mars, adressez votre intention de grève (en PJ ou >ICI<) avec votre mail académique à votre IEN,

AVANT CE JEUDI 28 FEVRIER MINUIT

Les décisions du DASEN

Ouvertures	Fermetures	Commentaires FO
116 postes classe	101 postes classe	15 postes sont donc utilisés sur les 94 octroyés par le Recteur, au titre de la démographie. Le département va enregistrer pourtant une augmentation de 650 élèves supplémentaires mais le DASEN considère que l'an dernier, 515 élèves attendus n'ont finalement pas été scolarisés par rapport aux prévisions et donc c'est un « juste rattrapage » qui va combler l'écart avec les effectifs attendus à la prochaine rentrée. Ainsi 15 postes seraient largement suffisants selon lui. Nous savons pertinemment que de nombreux élèves n'ont pas été accueillis à la rentrée, notamment dans les écoles marseillaises surchargées du centre-ville. Il a fallu plusieurs semaines pour que les familles trouvent une école d'accueil qui disposait encore de places. Cette situation se reproduira à la prochaine rentrée si le DASEN continue de minorer le nombre d'élèves réellement attendus ! De nombreuses fermetures et de non ouvertures sont réalisées par le truchement des chiffres retenus par l'Administration et ceux constatés réellement sur le terrain par les directeurs. C'est scandaleux et inacceptable ! Chaque élève doit avoir une place dès le premier jour de la rentrée.
51 CE1 dédoublés en REP (42 dédoublements et 9 co-intervention)	2 postes PARE	Dans les faits, l'IA veut arriver à dédoubler 165 classes de CE1. Pour y parvenir, il propose d'utiliser les 103 postes de CE1 actuels, 51 ouvertures de postes et 11 postes basculés de CE2-CM1-CM2 vers le CP-CE1... Mécaniquement, les effectifs vont augmenter dans ces classes pourtant en Education prioritaire. Par ailleurs, la grande majorité des classes dédoublées auront un effectif de 15 élèves, certaines à 17-18... On est loin du repère de 12 élèves !
15,5 postes spécialisés (hôpital, IME, ULIS, UPE2A, RASED)	1 poste hôpital (direction)	Ces élèves ne pourront toujours pas être scolarisés dans des classes spécialisées. Il seront, au mieux et par défaut, accueillis dans des classes ordinaires et les conditions de travail des enseignants vont encore se dégrader davantage !
13,5 postes d'encadrement pédagogique (CPC, référents, ERUN...)	4 postes CPC	De nombreux collègues CPC vont être victimes du redécoupage des circonscriptions (voir plus bas) avec des redéploiements sur d'autres secteurs.
6 postes de remplaçants		Alors que tous les collègues peuvent constater la pénurie de remplaçants depuis quelques années, ces 6 postes supplémentaires sont une provocation supplémentaire ! Les collègues apprécieront les répartitions fréquentes des élèves des maîtres absents et non remplacés !

En conclusion : la totalité de la dotation ministérielle est utilisée à ce stade par l'IA-DASEN. Il n'aurait donc plus aucune marge de manœuvre. Ainsi, si des ajustements doivent se faire d'ici la fin de l'année scolaire (CTSD de juillet), ce sera dans ce cadre contraint d'enveloppe fermée : pour ouvrir là où se sera nécessaire il faudra nécessairement fermer ailleurs !

Des remplaçants seront à nouveau utilisés pour pallier à la création de Classes Accueillantes de Secteur (CAS) là où les effectifs seront les plus importants.

94 postes pour les Bouches du Rhône, ce n'est pas suffisant !

L'intervention des délégués FO

Les délégués FO sont intervenus pour dénoncer ce projet d'austérité et défendre les dossiers des écoles qui nous avaient été transmis avec la fiche enquête ou l'enquête en ligne. Nous avons contesté les chiffres trop souvent « sous évalués » avancés par l'Administration et ceux fournis par les collègues qui correspondent à la réalité et aux besoins des écoles !

FO revendique des conditions de travail décente pour les enseignants et leurs élèves !

FO a refusé de jouer un rôle de co-gestionnaire de la pénurie de moyens et d'une logique plus que comptable.

FO était au côté des enseignants qui se sont mobilisés ce lundi par la grève et le rassemblement devant la DSDEN.

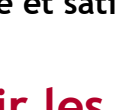
[Voir la déclaration liminaire FO](#)

Avec l'ensemble des organisations syndicales siégeant en CTSD, FO a voté CONTRE la carte scolaire de l'IA-DASEN. [Voir la déclaration unitaire](#)

Pourtant, l'argent ne manque pas puisque, en France, 32 milliardaires possèdent autant que les 29 millions de français les plus pauvres (source Oxfam). Les dividendes versés aux actionnaires explosent tandis que les aides publiques aux patrons explosent (CICE, ISF... et 100 milliards d'évasion fiscale). Stop au racket au profit d'une minorité de privilégiés, il faut rétablir la justice sociale !

Donc aucune raison d'accepter une seule fermeture de classe ou de poste et toutes les raisons de revendiquer les ouvertures et les postes nécessaires et d'organiser le rapport de force et satisfaire les revendications légitimes !

Voir les mesures envisagées



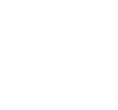
[Mesures en milieu ordinaire](#)



[Mesures en Education prioritaire](#)



[Fusion/ouvertures/fermetures d'écoles](#)



[Postes en ASH](#)



[Autres postes](#)

Redécoupage des circonscriptions

Le Recteur a réorganisé l'académie en 21 réseaux d'établissements, écoles - collèges - lycées. Les circonscriptions d'IEN sont modifiées pour se calquer sur ces réseaux qui ont vocation à fonctionner de manière autonome, sous la houlette du proviseur de lycéee, ainsi comme établissement support du réseau.

Avec ces réseaux, le ministère veut éclater le cadre national de l'Enseignement public, ce qui signifierait la fin de de notre statut de fonctionnaire d'état et de toutes les garanties qui lui sont liées. Le chef de l'établissement support, dans le cadre de l'EPSF (Etablissement Public de Savoirs Fondamentaux) aurait ainsi la haute main sur les personnels affectés dans son réseau, qu'il pourrait changer d'école à sa guise, en fonction des variations d'effectifs ou des demandes d'élus locaux ou d'associations de parents, sans que ni les personnels concernés, ni les syndicats ne puissent faire un recours. Dans cette organisation, le directeur d'école n'existerait plus et l'école maternelle perdrait sa spécificité...

FO dénonce le projet de loi de « l'école de la confiance » qui dénationalise l'école de la République et s'oppose donc au redécoupage des nouvelles circonscriptions qui a pour objectif la suppression de 2 circonscriptions (Marseille 4 et Fos) et le redéploiement des postes des personnels qui interviennent dans le cadre de la circonscription (CPC, brigades, RASED, UPE2A, coordo REP, référents...)

[Postes UPE2A](#)

[Brigades circo](#)

[Brigade départ.](#)

[Postes E](#)

[Poste psyEN](#)

[Postes CPC](#)

[Postes ERUN](#)

[Postes coordo](#)

[Récapitulatif par circo](#)

En savoir +

[EPSF encore plus grave que les EPEP...](#)

[Avec les établissements du socle, le Ministre prépare le corps unique !](#)



Vos délégués FO en CTSD/CDEN

PELONE-CARRIE Vannina : 07.81.69.89.38

MEDJADJ Corinne : 06.07.58.45.68

En cas d'urgence : 07.62.54.13.13

cartescoilaire@snudifo13.org



Syndiquer au SNUDI FO 13 pour 2019

C'est le bon moment !

Bulletin d'adhésion 2019 à télécharger >>ICI<<

Vous pouvez fractionner votre règlement en plusieurs chèques (10 maximum). Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.

Se syndiquer au SNUDI FO vous donne des droits et des avantages :

- 66% de la cotisation est déductible des impôts
- être informé, et défendu en priorité en cas de besoin, même si nous défendons aussi les autres collègues dans la mesure de nos moyens et bénéficier du contrôle systématique de votre dossier par nos élus du personnel en CAPD, CTSD, CHSCT, Commissions de réformes, ...
- adhésion automatique à l'AFOC, 2ème mesure de consommateurs française
- participation aux évènements organisés par le syndicat tout au long de l'année (sur temps de travail ou hors temps de travail et pour ceux qui le souhaitent bien entendu).
- Lorsque vous êtes adhérent FO, vous êtes protégé par une assurance juridique professionnelle que la FNEC-FP FO a signé avec la MACIF.



Toutes les informations à suivre heure par heure pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat sur notre site

Un renseignement ?

Une question ?

Contactez-nous !

